

# LA VEILLE RÉGLÉMENTAIRE

**NOVEMBRE 2024**



VAL SOLUTIONS



**#1**

ACTUALITÉS

## BTP : 11 pistes pour les intérimaires

Comme le rappelle l'OPPBTP, « les salariés intérimaires travaillant dans le BTP subissent 4,3 fois plus d'accidents graves et 7,1 fois plus d'accidents mortels que les autres salariés tous secteurs confondus. »

Par ailleurs, « comparativement aux salariés du BTP, les salariés intérimaires travaillant dans le BTP subissent 1,3 fois plus d'accidents graves et 1,9 fois plus d'accidents mortels. »

Pour lutter contre cette sur-sinistralité, il est donc impératif de faire de la SST de ces travailleurs un enjeu majeur. Et d'agir en conséquence...

Dans cette optique, l'OPPBTP et l'Aract Grand Est ont publié une étude-action devant permettre d'améliorer les conditions de travail et la santé des intérimaires du BTP. Présentée mardi 5 novembre lors du salon Expoprotection par Grégory Plançon, chargé de mission à l'Aract Grand Est, et Benoît Langard, responsable d'opération prévention de l'usure professionnelle à l'OPPBTP, ladite étude-action analyse, d'une part, les facteurs de cette sinistralité et donne, d'autre part, des solutions concrètes pour y remédier.

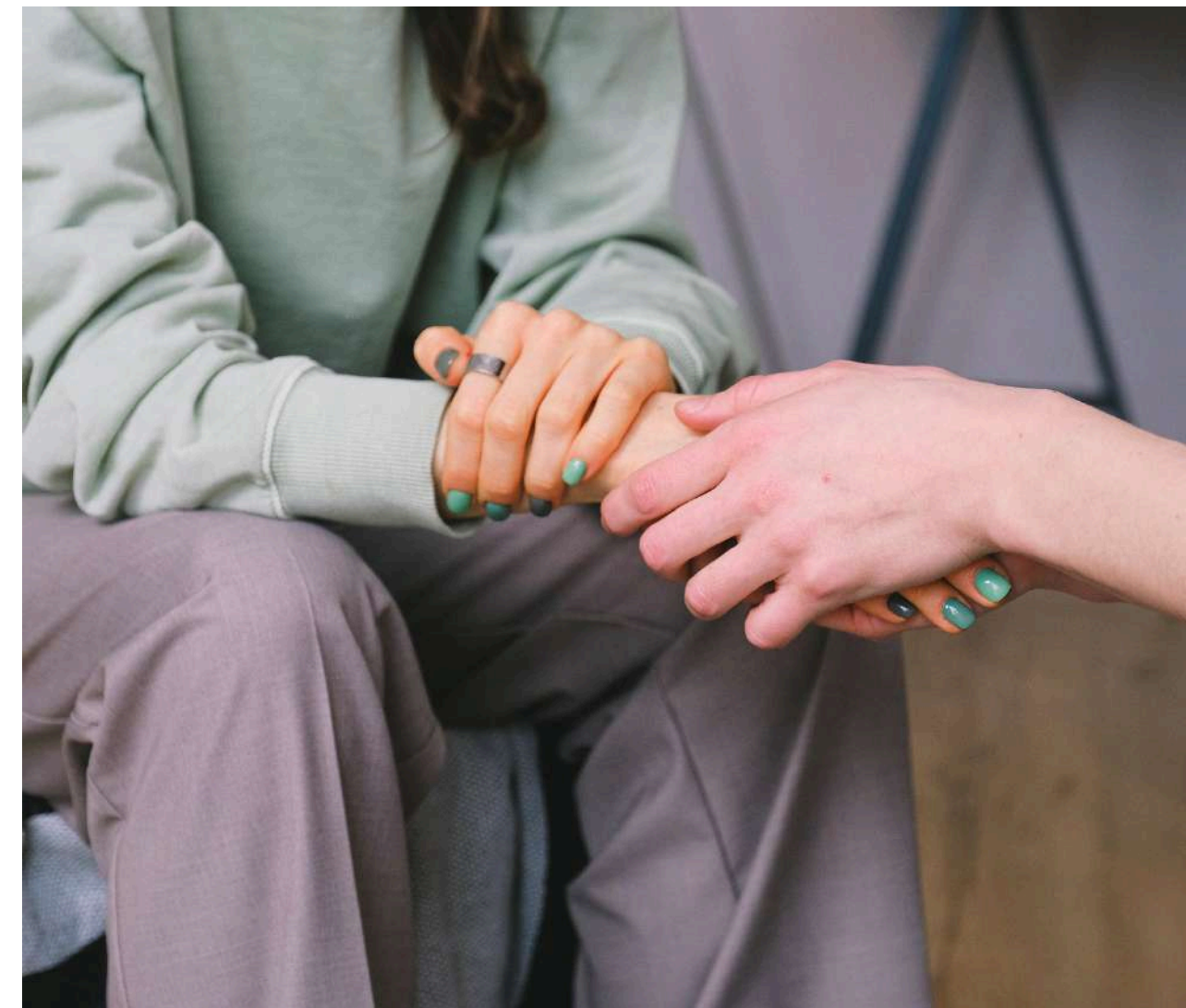


## Dépression, troubles anxieux, addictions... Les entreprises se lancent dans la prévention en santé mentale

Alors que Michel Barnier en a fait la «grande cause nationale» de 2025, la santé mentale est l'une des premières sources d'absentéisme en entreprise. Avec des coûts induits importants.

Dépression, troubles anxieux, addictions, burn-out... Depuis le Covid, les maladies mentales sont en augmentation, notamment chez les adolescents et les jeunes adultes.

En 2023, près de 936 000 jeunes ont été remboursés au moins une fois pour un médicament psychotrope, relève l'Assurance-maladie - soit 18 % de plus qu'en 2019. La progression la plus forte concerne les antidépresseurs (+ 60 %) tandis que les antipsychotiques, utilisés pour traiter la schizophrénie et la bipolarité, sont aussi en forte hausse (+ 35 %).



# Carrière : médecins du travail, les piliers de la santé des salariés

Chargés de veiller à la santé des salariés sur leur lieu d'exercice professionnel, les médecins du travail voient leurs missions évoluer, notamment avec l'augmentation des problématiques liées à la souffrance au travail.

Protéger la santé et la sécurité des salariés sur leur lieu de travail relève d'une action pluridisciplinaire faisant intervenir aussi bien les employeurs que les salariés eux-mêmes.

Le médecin du travail, comme salarié de l'établissement ou rattaché à un service de prévention et de santé au travail interentreprises (SPTSI), met en place l'ensemble des mesures nécessaires pour adapter les conditions de travail aux besoins de l'employé. Il est un élément essentiel qui protège le bien-être et la santé des salariés sur leur lieu de travail en identifiant les facteurs de risques et en conseillant les employeurs sur les problématiques liées aux conditions de travail.

« Notre activité comprend plusieurs types de missions, notamment une grande partie de consultations médicales à la demande des salariés ou à l'issue d'un arrêt..



# Revue de l'année 2024 en santé-sécurité au travail

Bien que secouée par une série d'évènements politiques et un été olympique, l'année 2024 a apporté son lot de nouveautés en santé-sécurité au travail.

Mais entre les mesures qui ont pris effet et celles qui ont été reportées, annoncées ou encore abandonnées, un état des lieux s'impose.

Les Editions Tissot vous proposent, afin de faire le point sur l'activité normative de l'année 2024 en santé-sécurité au travail, leur nouveau dossier spécial.

Celui-ci retrace, entre autres, les dernières nouveautés relatives :

- à la contre-visite médicale patronale ;
- à l'utilisation du C2P ;
- à l'indemnisation des interruptions médicales de grossesse.

**Téléchargez-le dès maintenant.**



# CDG : Investir dans la santé au travail pour faire des économies

Réunis en congrès régional le 25 novembre, les centres de gestion bretons ont planché avec leurs collectivités sur la prévention de la santé au travail. Des échanges de bonnes pratiques d'où il ressort qu'investir sur la santé au travail permet de faire des économies rapidement.

Les centres de gestion (CDG) bretons poursuivent leur travail collectif pour l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale. Après avoir lancé une marque employeur commune il y a près de deux ans, ils ont organisé lundi 25 novembre, à Vannes (Morbihan) un congrès dédié à la santé au travail.

« La prévention de la santé au travail est essentielle pour l'attractivité des métiers, estime Gaëlle Stricot, présidente du centre de gestion du Morbihan (400 collectivités, 86 agents. )

Il est très important que les centres de gestion s'en emparent en tant qu'experts des ressources humaines. »



# La santé au travail : quelles pratiques et quels objectifs dans l'ESS ?

Avec 74 % des établissements ayant moins de 10 salariés, les entreprises de l'ESS sont souvent confrontées à des défis particuliers pour la gestion de la santé au travail, notamment en raison du manque de personnel spécialisé pour ces questions.

Les employeurs de l'ESS considèrent la santé au travail comme une priorité essentielle (voir l'Appel des employeurs engagés). Ils mettent l'accent sur la prévention des risques psychosociaux (RPS), l'amélioration des conditions de travail et l'accès à une meilleure protection sociale pour les salariés.

Un baromètre réalisé en 2022 par Harmonie Mutuelle auprès de 4 623 salariés et 458 dirigeants montre que la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) dans l'ESS est évaluée à 6,3/10 en moyenne. Ce score reste stable depuis plusieurs années, malgré les perturbations causées par la crise sanitaire et la transformation du travail (télétravail, etc.).





#2

VAL SOLUTIONS

## De nouvelles arrivées chez Val Solutions

Nous avons le plaisir d'accueillir quatre nouveaux talents dans nos équipes "**Sécurité, Juridique et Ressources Humaines**". Leur dynamisme et leurs compétences viennent renforcer nos ambitions et soutenir nos projets pour toujours mieux accompagner nos clients SPST.

Si vous voulez rejoindre nos 130 collaborateurs à Lyon, Paris ou Narbonne consultez nos offres sur [Welcome to the Jungle France](#).

Nous avons 8 postes en attente de nouveaux talents : <https://urls.fr/-ZW6mM>

Val Solutions, une participation du groupe [Extens e-santé](#), la référence en numérique de santé.



MERCI !



VAL SOLUTIONS